

DEVOTION AU SACRE CŒUR DE JESUS

APOSTOLAT DE LA PRIERE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR OCTOBRE 1887

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et
bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

LES TIERS-ORDRES.

Quatre fois déjà, S. S. Léon XIII a exhorté les fidèles qui vivent au milieu du monde à marcher dans les voies de la pénitence chrétienne sous la bannière du pauvre d'Assise. C'est qu'entre les désordres de notre époque et ceux du siècle de saint François, il y a une saisissante affinité. Comme alors, des courants funestes entraînent les esprits et les cœurs "vers la recherche du bien-être et la poursuite avide des plaisirs. Enervés par le luxe, les hommes dissipent leurs biens et convoitent ceux d'autrui ; ils exaltent en paroles la fraternité, mais en réalité ils sont absorbés par l'égoïsme, et la vraie charité envers les petits et les pauvres s'affaiblit de jour en jour." (Encyclique *Auspicato*.) D'autre part, les modernes Albigois de la Franc-Maçonnerie et du socialisme soulèvent partout les peuples contre les autorités légitimes. Or, contre ces mortelles contagions, saint François d'Assise, image vivante du divin Crucifié, a présenté à son siècle et il présente encore au nôtre—notamment dans les règles si sages de son Tiers-Ordre—l'antidote salutaire. "Si opportun—ajoute Léon XIII—était ce remède," que bientôt surgirent "des associations du même genre, sorties de la famille de saint Dominique et d'autres Ordres religieux." Et afin que de nos jours se renouvellent dans leur plénitude les fruits excellents qui en résultèrent pour l'Eglise de Dieu, le Souverain Pontife a voulu adapter lui-même, d'une façon plus complète, les règles du